

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

Conseillers élus
15

Conseillers en fonction
15

Conseillers présents
15

Nombre de suffrages
exprimés
15

COMMUNE DE SAINT-JEAN-SAVERNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2013

Date de convocation le 30 octobre 2013

Sous la présidence de Monsieur Henri WOLFF, Maire

Présents : M. Jean GOETZ, M. Camille OSWALD Adjoints au Maire.

Mme Angèle BERNERT, Mme Anne MARTIN, Mme Jeannine DETTORI, Mme Evelyne SCHNEIDER, M. Benoît GERBER, M. Pascal COMTE, M. Jean-Michel LORENTZ, M. Thierry DEBUS, M. Charles SOLLER, M. Joseph GROSS, M. Etienne MENDENI, M. Christophe JOSEPH.

ORDRE DU JOUR

- 2013-52 Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2013
- 2013-53 Désignation d'un secrétaire de séance
- 2013-54 Tricolore de Basket : remboursement des frais d'usage de salle
- 2013-55 Tricolore de Basket : Subvention communale 2013
- 2013-56 Club vosgien : versement d'une subvention communale
- 2013-57 Renouvellement de logiciels administratifs : offre de prix
- 2013-58 Electricité de Strasbourg : avenant à la convention relative aux améliorations du réseau de distribution électrique et d'éclairage public
- 2013-59 Affaire Fritz : rendu de la Cour de Cassation
- 2013-60 Projet de lotissement : acquisition de parcelle
- 2013-61 Droit de préemption urbain
- 2013-62 Budget 2013 : décisions modificatives
- 2013-63 Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service assainissement
- 2013-64 Aménagement rue Saint Michel – rue de Phalsbourg : présentations des esquisses du projet
- 2013-65 Aménagement touristique du Mont-Saint Michel : présentations du projet LGV EST
- 2013-66 Divers et communication

N° 2013-52	Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2013
-------------------	---

Le procès verbal de la séance du 10 septembre 2013 a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité par les membres présents dans la forme et la rédaction proposées.

N° 2013-53	Désignation du Secrétaire de séance
-------------------	--

Mme Angèle BERNERT, Conseillère Municipale en exercice, a été désignée Secrétaire de la présente séance.

N° 2013-54**Tricolore de Basket : remboursement des frais d'usage de salle**

Le Conseil Municipal, après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant les conditions d'occupation de la salle polyvalente par l'association la Tricolore de Basket St-Jean-Saverne, et après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité, de fixer la participation de cette association, aux frais de fonctionnement de la salle polyvalente, à **2200, -- euros** pour l'année 2013. Cette recette sera imputée au compte 70878 du Budget primitif de l'exercice 2013.

N° 2013-55**Tricolore de Basket : Subvention communale**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité, d'attribuer une subvention d'un montant de **500, -- euros** au club sportif la Tricolore de Basket St-Jean-Saverne. Cette dépense sera imputée au compte 6574 du Budget primitif de l'exercice 2013.

N°2013-56**Club vosgien : versement d'une subvention communale**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité, d'attribuer une subvention d'un montant de **500, -- euros** au Club Vosgien de St-Jean-Saverne. Cette dépense sera imputée au compte 6574 du Budget primitif de l'exercice 2013.

N°2013-57**Renouvellement de logiciels administratifs : offre de prix**

M. le Maire soumet au Conseil Municipal les offres de deux prestataires, relatives au renouvellement des logiciels informatiques de la mairie.

	BERGER LEVRAULT	HORIZON LINE
LOGICIELS DE BASE DONNEES	1 177,75 €	1 539,80 €
MISE EN SERVICE	340,00 €	575,00 €
FORMATION	1 700,00 €	1 220,00 €
TOTAL FRAIS ACQUISITION	3 217,75 €	3 334,80 €
MAINTENANCE ANNUELLE *	812,89 €	453,00 €
TOTAL GENERAL	4 030,64 €	3 787,80 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, Approuve l'offre de la société HORIZON-LINE JVS MAIRISTEM. Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Primitif 2014.

N°2013-58**Electricité de Strasbourg : avenant à la convention relative aux améliorations du réseau de distribution électrique et d'éclairage public**

La commune a signé avec Electricité de Strasbourg une convention, définissant les modalités de participations financières d'ES aux investissements concernant l'éclairage public à hauteur de 10% du montant des travaux et les travaux de mise en discrétion des réseaux, à hauteur de 20% des travaux. Ce document arrive à échéance prochainement et Monsieur le Maire propose de la renouveler.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, à signer l'avenant reconduisant la convention relative aux améliorations du réseau de distribution électrique et d'éclairage public, pour une durée de 5 ans.

N°2013-59 Affaire Fritz : rendu de la Cour de Cassation

M. le Maire donne lecture de l'arrêt rendu par la Chambre Sociale de la Cour de Cassation le 23 octobre 2013, cassant et annulant partiellement l'arrêt de la Cour d'Appel de Colmar du 14 juin 2011.

En conséquence, la commune est condamnée à payer à M. FRITZ les montants de 1 500,00 € à titre de dommages et intérêts et 500 € au titre de l'article 700 du CPC. En outre la Cour de Cassation met à la charge de la commune une somme de 3000,00 € à titre de participation aux frais d'avocat de la SCP Potier de la Varde et Buk-Lament, qui assistait M. Fritz, au titre de l'aide juridictionnelle.

M. le Maire interroge le Conseil sur l'opportunité de saisir la Cour de renvoi aux vues des intérêts en jeu.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas saisir la Cour de renvoi et charge

M. le Maire de procéder au règlement des sommes dues.

N°2013-60 Projet de lotissement : acquisition de parcelle

M. le Maire expose : dans le cadre du projet de lotissement et afin de réaliser un aménagement de voirie, la commune doit acquérir une parcelle d'environ 0,15 are qui serait détachée de la parcelle 407.

La vente est consentie au prix de 11 000,00 euros de l'are.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder à l'acquisition de cette parcelle d'environ 0,15 are, au prix de 11 000,00 euros de l'are.

N° 2013-61 Droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se désiste de son droit de préemption sur la parcelle cadastrée :

Section 3 Parcelle n°407

OBERRE OCHT

N° 2013-62 Budget primitif 2013 : décisions modificatives

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

Compte 022 - 2 200,00 €

Compte 6411 + 2 200,00 €

N°2013-63 Rapport annuel 2012 sur le prix et la qualité du service assainissement

M. Camille OSWALD, Adjoint au Maire, délégué titulaire auprès du Syndicat d'Assainissement de la Région de Saverne-Zorn-Mossel, fait connaître le rapport sous titre. Le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel 2012 sur la qualité et le prix du service assainissement qui est consultable en Mairie dans son intégralité.

N°2013-64 Aménagement rue Saint-Michel – rue de Phalsbourg : présentations des esquisses du projet

Monsieur le Maire présente les esquisses d'aménagement des travaux de voirie et des réseaux divers, concernant les travaux de réaménagement de la rue Saint-Michel et d'une partie de la rue de Phalsbourg et de la rue de la montée.

Le bureau d'études BEREST en charge de la maîtrise d'œuvre devrait fournir les éléments financiers estimatifs, pour ce projet, d'ici la fin de l'année.

Le Conseil Municipal prend connaissance du projet d'aménagement touristique du Mont Saint-Michel, proposé par l'O.N.F. à Réseau Ferré de France au titre de mesures d'accompagnement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le projet d'aménagement touristique du Mont Saint-Michel
- Demande à ce que les travaux soient engagés au plus vite
- Souhaite obtenir de l'O.N.F. un chiffrage estimatif plus détaillé que celui joint au dossier, ainsi qu'un plan avec échelle, faisant apparaître les aménagements projetés.

N° 2013-66-01 Aménagement d'un espace vert communal : offre de prix

Monsieur le Maire propose d'aménager l'espace communal situé derrière l'ancien bâtiment du Crédit Mutuel en y réalisant des plantations de type couvre-sol et soumet l'offre de prix de l'entreprise ALTERNATIVE ENVIRONNEMENT, sise à MONSWILLER, pour un montant de 1010,80 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE de réaliser ces travaux
- APPROUVE l'offre de prix de l'entreprise ALTERNATIVE ENVIRONNEMENT
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ordre de service à intervenir
- DIT que la dépense sera imputée au compte 2121 opération N°76 du Budget Primitif 2013.

N° 2013-66-02 Réforme des rythmes scolaires : vœux du Conseil Municipal

La réforme des rythmes scolaires répond à une indispensable prise en compte des besoins de l'enfant. Néanmoins, sa mise en œuvre au plan local génère des difficultés majeures :

- Pour les élèves qui perdent leurs repères et accusent une fatigue certaine,
- Pour les familles dont l'organisation au quotidien est déstabilisée,
- Pour les communes qui ne savent pas comment assurer la charge financière qui leur a été transférée sans augmenter la fiscalité locale en préservant la gratuité des activités,
- Pour les personnels qui ne disposent pas des moyens nécessaires à la réalisation d'activités périscolaires pertinentes du point de vue éducatif.

Compte tenu de cette situation, et afin de donner toutes ses chances à cette réforme, le Conseil Municipal demande :

Que soient mise en place des outils fiables de son évaluation dans les communes qui avaient fait le choix de son expérimentation à la rentrée 2013,

Que les compensations financières de l'Etat, correspondant au coût réel d'application de la réforme pour les communes, soient instaurées,

Que la mise en place de cette réforme ne soit pas imposée à la rentrée 2014.

N° 2013-66-03 Agenda 2014

Dimanche 5 janvier 2014 : fêtes des aînés

Vendredi 10 janvier 2014 : cérémonie des vœux du Maire